



Votants : 88
Convocation du Conseil de Communauté :
le 17 janvier 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 janvier 2014

PREFECTURE DEUX-SEVRES

29 JAN. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 24 janvier 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DES PORTES DU MARAIS - MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA RUE THOMAS PORTAU (NIORT / BESSINES) - AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Titulaires présents :

Maryvonne ARDOUIN, Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Thierry BUREAU, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Sylvie DEBOEUF, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREFON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBault, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAUULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAUULT, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Blanche BAMANA à Huseyin YLDIZ, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Gérard GIBault, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Gerard LABORDERIE à Michel SIMON, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Titulaires absents excusés :

Blanche BAMANA, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Gerard LABORDERIE, Delphine PAGE, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JANVIER 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DES PORTES DU MARAIS - MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA RUE THOMAS PORTAU (NIORT / BESSINES) - AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX

Monsieur Pascal DUFORESTEL, Président, expose,

Afin d'améliorer la lisibilité de l'accès à la zone d'activités communautaire de La Garenne et de sécuriser les flux piétons et cycles depuis l'avenue de La Rochelle, la CAN a conclu un marché de travaux avec :

- l'entreprise SIGNAUX GIROD, titulaire du lot signalisation fixe et temporaire - lot 1 - pour un montant estimatif total de 72 092,75 € HT ;
- l'entreprise EUROVIA, titulaire du lot VRD - lot 2 - pour un montant estimatif total de 334 990,00 € HT ;

Afin de répondre à diverses prescriptions techniques, des adaptations sont rendues nécessaires :

Pour le lot 1 :

Des travaux initialement programmés ne sont plus rendus nécessaires et il convient donc de modifier les quantités de marquage de bande provisoire et les quantités d'effacement de bandes provisoires.

Pour le lot 2 :

- Augmentation des surfaces de création de chaussée Avenue de La Rochelle afin de sécuriser les aménagements cyclables réalisés ;
- Modification du réseau eaux Pluviales suite aux remarques émises par le service assainissement ;
- Réalisation d'une tranchée télécommunication pour effacement du réseau secondaire ;
- Rabotage complémentaire des enrobés avenue de La Rochelle afin de donner davantage de lisibilité aux cheminements piétons réalisés ;
- Pose de bordures le long de la limite du leader price afin d'épauler le cheminement piéton et de délimiter l'espace public ;
- Augmentation du linéaire du cheminement piéton avenue de La rochelle afin d'opérer la continuité globale de l'aménagement jusqu'au giratoire oblong "jardiland".

Ces modifications, imposent la conclusion d'un avenant avec :

- l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de - 4 940 € HT soit une diminution de 6,8 %.
- l'entreprise EUROVIA pour un montant de 20 090,50 € HT soit une augmentation de 6 %.

Titulaire	Montant estimatif total du marché initial € HT	Montant de l'avenant € HT	Nouveau montant estimatif total du marché € HT
SIGNAUX GIROD	72 092,75 €	- 4940,00	67 152,75
EUROVIA	334 990,00 €	20 090,50	355 080,50

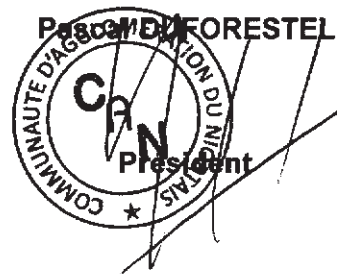
Par ailleurs, les travaux complémentaires nécessitent d'augmenter le délai d'exécution de la phase 4 du lot 2. Ce délai est porté de 2 à 5 semaines.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant 1 au lot signalisation fixe et temporaire et l'avenant 1 au lot VRD relatifs à l'opération de mise en sécurité et de requalification de la rue Thomas PORTAU
- Autoriser le Président à signer lesdits avenants.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0





MARCHE N° 776/2013
MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA RUE THOMAS PORTAUET
AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS DOUX LE LONG DE L'AVENUE DE LA
ROCHELLE
LOT N°1 – SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE
Avenant n° 1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil de communauté du ,
d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, SIGNAUX GIROD OUEST SARL, ZA des Grands Champs, 79260 LA CRECHE, SIRET 442.213 724 00010, représenté par *(qualité, nom, fonction)*
d'autre part,

VU :

- le marché n°776/2013 relatif à la mise en sécurité et la requalification de la rue Thomas Portau et les aménagements de cheminements doux le long de l'avenue de La Rochelle (Niort Bessines), Lot n°1 – Signalisation fixe et temporaire, signé entre la Communauté d'Agglomération de Niort et SIGNAUX GIROD OUEST SARL et notifié le 27/08/2013 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les prestations sont modifiées pour intégrer les adaptations apportées aux travaux initialement programmés qui se traduisent par la diminution des quantités de marquage et d'effacement de bandes provisoires.

ARTICLE 2 – MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial	montant de l'avenant	montant après avenant
Phase 1	17 428,50	-550,00	16 878,50
Phase 2	11 965,25	-2 470,00	9 495,25
Phase 3	9 218,00	-1 920,00	7 298,00
Phase 4	33 481,00		33 481,00
Montant forfaitaire total HT	72 092,75	-4 940,00	67 152,75
TVA 19,6%	14 130,18	-968,24	13 161,94
Montant forfaitaire total TTC	86 222,93	-5 908,24	80 314,69

ARTICLE 3 – ANNEXES

Le présent avenant ne comporte aucune annexe.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,

Le titulaire

A Niort, le,

Le représentant légal de la CAN



MARCHE N° 777/2013
**MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA RUE THOMAS PORTAUET
AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS DOUX LE LONG DE L'AVENUE DE LA
ROCHELLE
LOT N°2 – VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
Avenant n° 1**

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil de communauté du
d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, Eurovia Poitou Charentes Limousin SAS, 186 route de Nantes, CS 42020, 79011 NIORT Cedex, SIRET 412 395 709 00022, représenté par *(qualité, nom, fonction)*
.....
d'autre part,

VU :

- le marché n°777/2013 relatif à la mise en sécurité et la requalification de la rue Thomas Portau et les aménagements de cheminements doux le long de l'avenue de La Rochelle (Niort Bessines), Lot n°2 – Voirie et Réseaux Divers, signé entre la Communauté d'Agglomération de Niort et Eurovia Poitou Charentes Limousin SAS et notifié le 29/08/2013 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 – MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les prestations sont modifiées pour intégrer les adaptations décrites à la décomposition du prix global et forfaitaire annexée.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DES DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la phase 4 est porté de 2 à 5 semaines.

ARTICLE 3 – MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial	montant de l'avenant	montant après avenant
Phase 1	100 031,50	2 603,00	102 634,50
Phase 2	111 994,50	5 315,00	117 309,50
Phase 3	79 300,50	770,00	80 070,50
Phase 4	42 753,50	11 402,50	54 156,00
Montant forfaitaire total HT	334 080,00	20 090,50	354 170,50
Montant estimatif sondages localisation réseaux enterrés et géoréférencement	910,00		910,00
Montant estimatif total HT	334 990,00	20 090,50	355 080,50
TVA 19,6%	65 658,04	3 937,74	69 595,78
Montant estimatif total TTC	400 648,04	24 028,24	424 676,28

ARTICLE 4 – ANNEXES

Le présent avenant comporte une annexe.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,

Le titulaire

A Niort, le,

Le représentant légal de la CAN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

**Mise en sécurité et requalification de la rue
Thomas Portau et aménagements de
cheminements doux le long de l'avenue de La
Rochelle**

AVENANT 1 - LOT 2 : VRD

**CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL
FORFAITAIRE**

DPGF

AVENANT N° 1 PHASE 1

RABOTAGE ENROBES AV DE LA ROCHELLE					
PN	Rabotage et remplissage Terre Végétale	1,0	Ft	900,00	900,00
Sous-total Rabotage					900,00
RABOTAGE ENROBES AV DE LA ROCHELLE					
TRANCHEE POUR FOURREAU EN TRAVERSE AV DE LA ROCHELLE					
TRANCHEES COMMUNES					
.1.25.3	* l= 0,40 p= 0,70	16,00	ml	17,20	275,20
Sous-total Tranchées communes					275,20
Réfection chaussée					
1.16.2	GNTA 0/31,5 ép=40cm	3,0	m²	6,80	20,40
.1.18.1	GNTB dioritique 0/20 ép= 10 cm	3,0	m²	6,10	18,30
.1.18.2	Cloutage diorite 10/14	3,0	m²	0,80	2,40
.1.18.3	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	3,0	m²	1,50	4,50
.1.17.11	Grave Bitume = 10cm	3,0	m²	14,40	43,20
.1.18.5	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	3,0	m²	12,00	36,00
Sous-total Chaussées					124,80
TOTAL TRANCHEE POUR FOURREAU EN TRAVERSE AV DE LA ROCHELLE					
					400,00
AUGMENTATION LONGUEUR CHEMINEMENT PIETON AV DE LA ROCHELLE					
TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX					
.1.13	Terrassements en déblais Terrassements en déblais, comprenant chargement et évacuation à la décharge de l'Entreprise				
Terrassements à la pelle					
.1.13.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoir, parking et espaces verts	14,00	m3	5,50	77,00
Sous-total Terrassements généraux					77,00
TROTTOIRS - CHEMINEMENTS PIETONS					
.1.16.1	Feutre	40,0	m²	0,80	32,00
1.16.4	GNTA 0/31,5 ép=20cm	40,0	m²	4,80	192,00
.1.21.5	Sable calcaire 0/6 ép= 8cm	40,0	m²	5,80	232,00
Localisation : cheminements piéton Av. de La Rochelle					0,00
Sous-total Trottoirs - Cheminements piétons					456,00
TOTAL AUGMENTATION LONGUEUR CHEMINEMENT PIETON AV DE LA ROCHELLE					
					533,00
POSE BORDURE LE LONG DU LEADER PRICE					
BORDURES					
BORDURES PREFABRIQUEES					
.1.23.1	Bordure type P1	30,0	ml	21,00	630,00
Sous-total Bordures					630,00
ESPACES VERTS					
.1.88.3	Apport TV et épandage	10,0	m3	14,00	140,00
Sous-total Espaces verts					140,00
TOTAL POSE BORDURE LE LONG DU LEADER PRICE					
					770,00
TOTAL FORFAITAIRE ET AVENANT 1 PHASE 1					
					2 603,00

AVENANT N° 1 PHASE 2

ASSAINISSEMENT ET SUITE AVIS SERVICES					
ASSAINISSEMENT PLUVIAL					
Tranchée collecteur lit de pose, protection tuyau diorite 10/14 300 litres/ml					
.1.29.1	* larg= 0,60 prof= 0,80	25,0	ml	25,00	625,00
.1.29.3	* larg= 1,00 prof= 1,30	10,0	ml	30,00	300,00
.1.33	Canalisations				0,00
.1.33.4	Ø 400 PVC	10,0	ml	45,00	450,00
.1.33.5	Ø 315 PVC	25,0	ml	35,00	875,00
.1.34.1	Regard de visite Ø 1000 avec tampon série lourde	1,0	u	580,00	580,00
.1.36.1	Grille avaloir profil T norme NF compris regard à créer	1,0	u	495,00	495,00
Sous-total Assainissement pluvial					3 325,00
ASSAINISSEMENT ET SUITE AVIS SERVICES					
RESEAU SECONDAIRE FIBRE TELECOM					
PN	Effacement réseau secondaire	1,0	Ft	1 590,00	1 590,00
Sous-total Effacement réseaux secondaire					1 590,00
RESEAU SECONDAIRE FIBRE TELECOM					
TRANCHEE POUR FOURREAUX EN TRAVERSEE AV DE LA ROCHELLE					
TRANCHEES COMMUNES					
.1.25.3	* l= 0,40 p= 0,70	16,0	ml	17,20	275,20
Sous-total Tranchées communes					275,20
Réfection chaussée					
1.16.2	GNTA 0/31,5 ép=40cm	3,0	m ²	6,80	20,40
.1.18.1	GNTB dioritique 0/20 ép= 10 cm	3,0	m ²	6,10	18,30
.1.18.2	Cloutage diorite 10/14	3,0	m ²	0,80	2,40
.1.18.3	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	3,0	m ²	1,50	4,50
.1.17.11	Grave Bitume = 10cm	3,0	m ²	14,40	43,20
.1.18.5	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	3,0	m ²	12,00	36,00
Sous-total Chaussées					124,80
TOTAL TRANCHEE POUR FOURREAUX EN TRAVERSEE AV DE LA ROCHELLE					
400,00					
TOTAL FORFAITAIRE DE AVENANT (PHASE 2)					
5 318,00					

AVENANT N° 1 PHASE 3

POSE BORDURE (6 L'ONG M) LEADER PRICE					
BORDURES PREFABRIQUEES					
.1.23.1	Bordure type P1	30,0	ml	21,00	630,00
Sous-total Bordures					630,00
ESPACES VERTS					
.1.88.3	Apport TV et épandage	10,0	m3	14,00	140,00
Sous-total Espaces verts					140,00
TOTAL POSE BORDURE (6 L'ONG M) LEADER PRICE					
770,00					
TOTAL FORFAITAIRE DE AVENANT (PHASE 3)					
770,00					

AVENANT N° 1 PHASE 4

AUGMENTATION DES SURFACES DE CHAUSSEE					
TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX					
Terrassements à la pelle					
.1.13.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoir, parking et espaces verts	176,00	m3	5,50	968,00
.1.14.1	Terrassements dans rocher				
Sous-total Terrassements généraux					968,00
CHAUSSEES - PISTE CYCLABLE					
Chaussée et pistes cyclables à créer en enrobé					
.1.16.1	Feutre	305,0	m ²	0,80	244,00
.1.16.2	GNTA 0/31,5 ép=40cm	305,0	m ²	6,80	2 074,00
.1.17.1	Cloutage dioritique 10/14	305,0	m ²	0,25	76,25
.1.17.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	305,0	m ²	0,90	274,50
.1.17.11	Grave Bitume ép = 10cm de GB3 0/14	305,0	m ²	14,40	4 392,00
.1.17.5	Couche d'accrochage 300g/m2 de bitume résiduel	305,0	m ²	0,35	106,75
.1.17.9	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	305,0	m ²	9,40	2 867,00
Sous-total Chaussées					10 034,50
TOTAL AUGMENTATION DES SURFACES DE CHAUSSEE					11 002,50
TRANCHEES POUR FOURREAUX EN TRAVERSEE AV DE LA ROCHELLE					
TRANCHEES COMMUNES					
.1.25.3	*I= 0,40 p= 0,70	16,00	ml	17,20	275,20
Sous-total Tranchées communes					275,20
Réfection chaussée					
1.16.2	GNTA 0/31,5 ép=40cm	3,0	m ²	6,80	20,40
.1.18.1	GNTB dioritique 0/20 ép= 10 cm	3,0	m ²	6,10	18,30
.1.18.2	Cloutage diorite 10/14	3,0	m ²	0,80	2,40
.1.18.3	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	3,0	m ²	1,50	4,50
.1.17.11	Grave Bitume = 10cm	3,0	m ²	14,40	43,20
.1.18.5	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	3,0	m ²	12,00	36,00
Sous-total Chaussées					124,80
TOTAL TRANCHEE POUR FOURREAUX EN TRAVERSEE AV DE LA ROCHELLE					400,00
TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1 PHASE 4					11 402,50

RECAPITULATIF AVENANT 1

TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1 PHASE 1	2 605,00
TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1 PHASE 2	5 345,00
TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1 PHASE 3	770,00
TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1 PHASE 4	11 402,50
TOTAL FORFAITAIRES HT AVENANT 1	20 090,50